



CONSEIL COMMUNAL

**PROCES - VERBAL
de
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL DE MIES
Du 28 juin 2017**

sous la présidence d'Yves Luginbühl

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2017
3. Communications du bureau
4. Demande de crédit pour le financement de la réalisation des travaux de réhabilitation de la route Suisse (RC1 b-p) entre Mies et Founex - préavis N° 11/2016, avec la participation de M. Warnery, de la Direction générale de la mobilité et des routes, ainsi que de M. Henneberger, du bureau d'ingénieurs Mosini et Caviezel SA
5. Election du Président du Conseil communal
6. Election de deux Vice-Présidents
7. Election de deux scrutateurs
8. Election de deux scrutateurs suppléants
9. Election de cinq membres de la Commission des finances
10. Election de cinq membres de la Commission de gestion
11. Informations de la Municipalité
12. Résiliation de la convention concernant la station intercommunale d'épuration des eaux de Mies et de Tannay du 24.02.1970 - préavis N° 3/2017
13. Demande de crédit pour la refonte du site internet de la Commune - préavis N° 5/2017
14. Comptes 2016 - préavis N° 4/2017
15. Rapports des Commissions et des délégations intercommunales
16. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Excusés : M. BERTINAT – D. BEYELER – R. CLAVIEN – F. GAVILLET VOLLENWEIDER – S. MIR – G. VAN CAMPENHOUDT – C. ZUNDEL.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2017

Le procès-verbal est approuvé par 37 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.

3. Communications du bureau

Le Président annonce avec regret le décès de Pierre Eichenberger : fils de Madeleine Eichenberger (qui a été longtemps secrétaire du Conseil communal) et beau-frère de Gnilane Sagna.

Le SYNDIC souhaite faire une communication importante sur la problématique de la péréquation avant la présentation et le vote du point 4. de l'ordre du jour :

- Après des démarches importantes auprès de nombreuses autorités, l'horizon s'éclaircit pour les années 2015 et 2016 car les rattrapages au niveau péréquatif n'auront pas lieu selon la nouvelle méthode de calcul. Les chiffres des exercices 2015 et 2016 seront définitifs pour la péréquation. Cela signifie que la perte de l'exercice 2016 de chf 3.5 mio sera en réalité un gain de l'ordre de chf 0.8 mio.
- Pour 2017, le Conseil d'état a compris la problématique du système péréquatif et cherche des solutions adéquates. Des assurances ont été reçues du Service des communes et des plus hauts responsables de l'administration cantonale vaudoise que la commune de Mies ne payera pas plus que ce qu'elle reçoit.

4. Demande de crédit pour le financement de la réalisation des travaux de réhabilitation de la route Suisse (RC1 b-p) entre Mies et Founex - préavis N° 11/2016, avec la participation de M. Warnery, de la Direction générale de la mobilité et des routes, ainsi que de M. Henneberger, du bureau d'ingénieurs Mosini et Caviezel SA

Présentation de Messieurs G. Warnery et J. Henneberger.

J.-P. STREIT demande quand le comptage du nombre de véhicules a été fait ?

Réponse : ce sont les chiffres de 2015 qui ont été pris en compte.

C. BERNARD demande s'il y a une coordination avec les autorités pour profiter des fouilles afin de réaliser d'éventuels travaux au niveau des routes et des canalisations ?

Réponse : les démarches ont été entreprises avec les partenaires de différents services afin de profiter des fouilles qui seront faites.

J.-L. PHILIPPIN demande si la présélection pour tourner à gauche au niveau du chemin Sous-Voie sera toujours possible ?

Réponse: cette présélection ne sera plus possible pour des raisons de sécurité.

I. HAAGENSEN demande s'il y aura une ligne continue ou la possibilité de dépasser sur ce tronçon ?

Réponse : cela dépendra des endroits mais il y aura la possibilité de tourner à gauche ou à droite à chaque fois qu'il y a des accès.

F. KEHRER-BORY s'étonne du peu d'ouvriers présents sur le chantier de Versoix et se demande si les équipes seront plus importantes sur ce projet ?

Réponse : il y aura 3 équipes sur le tronçon entre Mies et Coppet. Il y aura des moments ponctuels sur le chantier où il n'y aura personne par exemple quand il faut laisser refroidir le revêtement. L'objectif est d'aller le plus vite possible dans la réalisation de ces travaux.

P. ENGELBERTS se demande ce qui sera fait de tous les gravats de chantier ?

Réponse : ces gravats seront recyclés.

B. GAUD demande si l'aspect et la largeur de la route sera la même qu'au niveau de la station-service de la Buna ?

Réponse : oui ce sera le cas

B. GAUD demande ce qui est prévu au niveau du trafic de Coppet direction Versoix ?

Réponse : le trafic sera dévié sur Mies et sur les différentes rues dans Versoix.

C. HILFIKER rappelle les discussions qui ont déjà eu lieu avec le canton de Genève. Une séance de coordination est prévue en septembre 2017. Des signalisations seront mises en place ainsi que des itinéraires conseillés. Une base de données interactive entre les communes de Terre Sainte a été créée pour annoncer les chantiers et un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour mettre des points rouges quand il faut agir. L'année 2018 risque d'être une année très chargée en chantiers !

J.P STREIT relève que la vitesse moyenne de Versoix à Nyon sera plus proche de 30km/h que de 60-80km si on tient compte des véhicules agricoles et autres véhicules communaux électriques. Il ne sera presque plus possible de doubler sur ce tronçon !

Réponse : il y a peu de convois exceptionnels (10 dans l'année en 2016). Le problème est plutôt lié à la saturation du trafic un peu partout.

Le SYNDIC pense qu'il vaut mieux ralentir le trafic afin d'avoir un temps de parcours acceptable vu la saturation du trafic aux extrémités de la Route suisse.

B. GAUD : les cyclistes seront-ils mieux protégés avec la bordure zone verte?

Réponse : la sécurité est d'expérience mieux garantie avec cette zone verte.

C. OLIVER : est-il prévu d'installer des miroirs de sécurité au niveau des sorties de chemin?

Réponse : non car ces miroirs n'augmentent pas la sécurité à cause de la buée le matin et des dépravations.

H. JOCHAUD DU PLESSIX : des emprises au niveau des giratoires sont-elles prévues sur certains terrains privés de la commune de Mies?

Réponse : il y a une petite emprise prévue à la sortie de Mies direction Tannay.

F. MARCHAL précise qu'en tenant compte de la participation de la Confédération et d'un amortissement sur 30 ans, l'impact de cet investissement sur les comptes de la commune sera de moins de chf 60'000 par an.

S. MASCALI précise qu'il s'agit d'un investissement qui sera capitalisé dans les comptes et que la charge annuelle pourra être supportée par la commune.

S. MOSES : le préavis prévoit de financer cet investissement par la trésorerie courante ou par l'emprunt. Pourquoi le choix du financement n'est pas défini?

Le SYNDIC : la trésorerie est suffisante mais au vu des taux négatifs, l'emprunt sera peut-être une meilleure option.

Le Président demande la lecture des rapports des Commissions.

F. BUENSOD (Commission des travaux). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 11/2016.

Présentation du rapport de minorité de la Commission des travaux concernant le préavis N° 11/2016 par A. BAERTSCHI.

Le PRESIDENT demande si des passages piétons pourraient être ajoutés sur ce tronçon et s'il y a la possibilité de baisser la vitesse à 60km/h dans quelques années?

J. Henneberger précise que la loi n'autorise pas la création de passages piétons lorsque la vitesse est supérieure à 50km/h. Un éclairage différent est prévu au niveau des aides à la traversée pour les signaler aux automobilistes.

C. STEVENS : s'agira-t-il d'une luminosité intermittente type « flash » ou fixe au niveau des îlots d'aides à la traversée?

Réponse : la luminosité sera fixe.

C. HILFIKER précise que la municipalité soutient le projet tel qu'il est présenté mais pense que la vitesse naturelle se stabilisera autour de 60 km/h. Si tel n'était pas le cas, la Municipalité a la compétence de demander au Canton de fixer une limite inférieure sur un tronçon jugé critique.

A. BAERTSCHI trouve dommage d'attendre qu'il y ait des accidents pour réagir et pense qu'il serait préférable de fixer la limite à 60km/h dès le début et d'augmenter la vitesse si tout se passe bien.

Le SYNDIC rappelle que les autres communes ont fait le choix d'accepter une vitesse de 80km/h et qu'il faut faire confiance aux autorités cantonales et aux services spécialisés pour arriver à fixer une vitesse cohérente sur ce tronçon routier.

H. JOCHAUD DU PLESSIX (Commission de l'environnement). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 11/2016.

J. SHELDON (Commission des finances). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 11/2016.

Le PRESIDENT procède au vote :

- d'accorder le crédit de CHF 2'053'000.- TTC pour la participation aux travaux de réhabilitation de la Route Suisse (RC1 B-P) entre Mies, Tannay, Coppet et Founex (1ère étape)
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 2'053'000.- TTC pour le financement de ces travaux
- de financer cet investissement par la trésorerie courante ou, selon l'appréciation de la Municipalité, par l'emprunt. Cet investissement sera amorti sur une durée maximale de 30 ans.

L'objet est accepté par 34 oui, 1 avis contraire, 1 abstention.

5. Election du Président du Conseil communal

J.-L. PHILIPPIN se porte candidat.

J.-L. PHILIPPIN est élu par acclamation.

6. Election de deux Vice-Présidents

S. MEYLAN et J.-P. STREIT se portent candidats.

S. MEYLAN et J.-P. STREIT sont élus par acclamation

7. Election de deux scrutateurs

J. TIDMARSH et G. VAN CAMPENHOUDT se portent candidats.

J. TIDMARSH et G. VAN CAMPENHOUDT sont élus par acclamation

8. Election de deux scrutateurs suppléants

A. HEPP et A. WINIGER se portent candidates.

A. HEPP et A. WINIGER sont élues par acclamation.

9. Election de cinq membres de la Commission des finances

F. GAVILLET VOLLENWEIDER, D. HUG, F. MARCHAL, J. SHELDON et J. TIDMARSH se portent candidats.

F. GAVILLET VOLLENWEIDER, D. HUG, F. MARCHAL, J. SHELDON et J. TIDMARSH sont élus par acclamation.

10. Election de cinq membres de la Commission de gestion

P. BRÜGGLER, I. HAAGENSEN, Y. LUGINBÜHL, C. OLIVER et G. PERRIN se portent candidats.

P. BRÜGGLER, I. HAAGENSEN, Y. LUGINBÜHL, C. OLIVER et G. PERRIN sont élus par acclamation.

11. Informations de la Municipalité

Le SYNDIC :

- Restaurant de la Couronne :
 - Les comptes 2016 de la Sarl se soldent par une perte cumulée d'environ chf 130'000. Cette perte implique un surendettement au niveau des comptes qui va conduire à une obligation d'assainissement à charge de la Commune.
 - La gérante Léa STEFFEN a pris la décision de démissionner au 30 septembre 2017.
 - L'Assemblée générale de la Sarl n'a pas encore eu lieu. Les comptes tels que présentés n'ont pas été acceptés par la Municipalité, des discussions auront lieu pendant le mois de Juillet 2017.
 - La gérante a invoqué la cessation des activités de l'hôtellerie au 30 septembre 2017 dans le cas du licenciement de certains employés du restaurant alors que la volonté de la Municipalité est de pérenniser cette activité.

P. ENGELBERTS se demande si la Municipalité a envisagé un investissement plus important au niveau de la cuisine qui est trop petite et qui ne va pas attirer un chef expérimenté.

B. GRASSET pense que c'est le système de gestion mis en place actuellement qui n'est pas adéquat. Une gérance serait plus appropriée.

Le SYNDIC explique les raisons pour lesquelles la Municipalité a pris le choix de ce système de gestion, fort des expériences des autres communes. Le choix s'est porté sur la maîtrise du fonds de commerce afin de donner la possibilité à des jeunes de gérer un restaurant dans de bonnes conditions.

Le SYNDIC propose de créer une commission qui pourra se pencher sur les orientations à prendre et faire des propositions.

G. DERIAZ:

- 4^{ème} révision du Plan directeur cantonal:
 - A été validée mardi 20 Juin 2017 par le Grand Conseil mais doit encore être soumis à la Confédération pour validation.
 - Ce plan donne les bases légales à suivre et explique les mécanismes définissant le potentiel de développement démographique de chaque commune.
 - La commune de Mies (considérée comme un village) a droit à 0.75% d'augmentation annuelle jusqu'à 2036 soit environ 280 habitants en plus sur une population proche de 2'000 habitants. Selon les estimations faites sur la base des modalités de calcul en vigueur au début 2017, le potentiel constructible de la commune peut accueillir actuellement environ 800 habitants supplémentaires. La commune devra donc réduire d'environ 500 nouveaux habitants, ce qui signifie qu'il faudra dézoner certaines parcelles. Ces chiffres sont à confirmer avec la nouvelle base de calcul.
 - La commune continue de négocier avec le canton pour devenir « un centre » en tenant compte du fait qu'il y aura bientôt une gare au quart d'heure.
 - Le but est de dézoner au minimum et d'avoir des plans d'affectation correspondants à la LAT.
 - Il est prévu, début 2018, de redémarrer le plan général d'affectation communal datant de 2007 et qui sera valable pour une dizaine d'années.

- Travaux Immeuble Au Chauchay :
 - Les garages sont terminés, le CMS est complètement rénové.
 - Les façades et l'installation des panneaux solaires sont en cours.
 - La mise aux normes des balcons est en cours.
 - Très satisfait du travail des entreprises et de l'architecte.

- Projet d'aménagement du quartier du Sorbier :
 - L'étude d'avant-projet est presque terminée.
 - Présentation du projet prévue en Septembre 2017 aux commissions
 - Ensuite lancement du processus de montage d'un dossier pour une enquête publique sur la base d'un avant-projet affiné.

S. EMERY :

- Projet Piscine/Patinoire : les oppositions n'ont pas encore été levées par la commune de Coppet car le canton n'a pas encore donné son préavis sur ce projet.
- Le partenariat entre ARSCO, le SITSE et Romande Energie pour valoriser l'énergie à basse température des eaux traitées en sortie de la STEP pour alimenter un réseau de chauffage à distance est une bonne nouvelle pour le projet de piscine/patinoire. Ce réseau permettra de chauffer les collèges des Rojalets et Necker et, dans le futur, de chauffer la piscine et refroidir la patinoire. Une économie importante sur le budget du projet d'environ chf 400'000 pourra être réalisée.
- ASCOT : ouverture de 2 nouvelles classes pour la rentrée, agrandissement du restaurant du collège Necker et constructions en cours de 3 nouvelles classes.
- Bicentenaire du décès de Mme de Staël : le 13 juillet 2017, TGV spécial affrété pour faire le trajet Paris-Coppet avec un tarif négocié et des spectacles pendant le trajet.

S. MASCALI:

- L'emprunt de 1.5 mio arrivera à échéance en juillet 2017. Proposition reçue de renouvellement de l'emprunt pendant 1an à un taux négatif de 0.10%.

C. HILFIKER:

- La Municipalité a décidé d'octroyer un montant de chf 16'320 via le mécanisme du DISREN pour la phase 2 du projet de réseau Eco Terre Sainte.
- Signale un dépassement de l'ordre de chf 29'000 pour la réfection du terrain de basket suite à des modifications en cours de projet (rajout d'un escalier et changement de la couleur initialement prévue)

12. Résiliation de la convention concernant la station intercommunale d'épuration des eaux de Mies et de Tannay du 24.02.1970 – préavis N° 03/2017

Le SYNDIC explique qu'il y avait une entente intercommunale avec Tannay pour gérer la station d'épuration des eaux qui a été maintenant démolie et remplacée par une nouvelle installation. Conformément à la loi, la résiliation de cette convention doit être acceptée par le Conseil communal.

Le Président demande la lecture du rapport de la Commission de gestion.

G. PERRIN (Commission de gestion). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 03/2017.

Le PRESIDENT procède au vote :

- d'approuver la dissolution de l'Entente intercommunale pour la station intercommunale d'épuration des eaux de Mies et de Tannay,
- prend acte que la liquidation est opérée par le Conseil administratif.

L'objet est accepté par 35 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.

13. Demande de crédit pour la refonte du site internet de la Commune – préavis No 5/2017

G. DERIAZ explique les raisons ayant poussées la Commune à faire cette demande de crédit. Le futur site sera plus moderne, interactif et demandera moins de temps de pilotage au Webmaster.

J.-L. RAY précise que la sécurité du site sera augmentée en passant à la norme « https » et que la navigation sera améliorée avec l'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette.

S. MASCALI souligne que le coût d'entretien du nouveau site sera 50% moins cher que l'ancien.

Le SYNDIC remercie J.-L. RAY pour l'excellent travail effectué en tant que Webmaster et relève l'augmentation régulière de la fréquentation du site.

O. EMERY relève l'importance de passer à une norme correspondant au standard du marché. Il trouve le montant de chf 6'000 pour le management du projet trop important pr rapport au total du budget de chf 16'000 (la norme devrait se situer autour de 20%).

J.-L. RAY a comparé les différentes offres reçues et cette proportion est la même dans les 2 devis principaux. Il faut voir le projet dans son ensemble, il s'agit d'un site important et le budget est comparable au montant payé par la commune de Tannay pour la refonte de son site.

J. WILDBERGER trouve le montant disproportionné et se demande si la commune s'est adressée au bon prestataire ! Il estime que le site de Tannay est pauvre et que les menus ne sont pas déroulants. De plus, un guichet virtuel n'est pas prévu dans le projet.
J.-L. RAY : l'option d'un guichet virtuel n'a pas été intégrée dans le projet.

Le Président demande la lecture du rapport de la Commission des finances.

J. SHELDON (Commission des finances). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 5/2017.

Le PRESIDENT procède au vote :

- d'autoriser la Municipalité à engager les démarches pour la refonte complète du site internet de la commune
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 23'000.- pour le financement de ce projet. Un tel financement étant à prélever sur la trésorerie courante de la Commune et amorti sur une durée maximale de 3 ans.

L'objet est accepté par 32 oui, 1 avis contraire, 2 abstentions.

14. Comptes 2016 – préavis No 4/2017

S. MASCALI:

- Les écarts significatifs entre le budget et les comptes 2016 sont expliqués dans le préavis.
- Les comptes 2016 incluent une provision de chf 5.5 mio dont chf 5.3 mio à titre de provision aux factures sociales et péréquatives et chf 0.2 mio pour la jeunesse (provenant du dividende reçu de Comita).
- Remercie Le SYNDIC pour son engagement et le temps investi auprès des autorités pour la péréquation financière.
- Remercie l'ancienne boursière Anne-Marie Imboden pour son excellent travail et lui souhaite une heureuse et longue retraite.
- Présente la nouvelle boursière Manuela Rabunal qui a repris le flambeau avec succès.

S. MEYLAN trouve que les coûts du centre sportif concernant l'éclairage provisoire du stade sont élevés et qu'il faudra réfléchir à l'avenir sur ce sujet.

S. MASCALI : ce point a été communiqué au Municipal responsable afin d'analyser cette augmentation de coût.

Le Président demande la lecture du rapport de la Commission de gestion.

Y. LUGINBÜHL (Commission de gestion) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 4/2017.

Le PRESIDENT procède au vote :

- d'accepter les comptes 2016 tels que présentés dans le préavis municipal No 4/2017.

L'objet est accepté par 35 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.

15. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales

S. MEYLAN (ASCOT – Association intercommunale de Terre Sainte):

- Un représentant supplémentaire de la Commune de Mies fait partie de la commission de gestion et finances depuis fin 2016.
- L'avancement du projet piscine/patinoire a été présenté
- Les comptes 2016 ont été acceptés.

S. MEYLAN (AJET – Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte) :

- augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent les UAPE et la pause-déjeuner, ce qui engendre une augmentation des frais d'environ 3%.

16. Divers et propositions individuelles

C. STEVENS souhaite qu'un tout ménage soit envoyé pour rappeler les heures de tondeuse et la tailles des haies. Elle souligne qu'il est urgent de procéder à la révision du plan d'affectation afin de protéger le patrimoine du village au vu du grand projet de construction d'appartements prévu en face de l'administration communale.

P. ENGELBERTS demande si la Municipalité a prévu un accord avec la SDS pour faire des rondes autour de la nouvelle gare afin d'assurer la sécurité des passagers ?

Le SYNDIC : des rondes ne sont pas prévues pour l'instant mais la Municipalité restera attentive à cette problématique.

P. ENGELBERTS demande quand la Route de la gare sera refaite ?

C. HILFIKER : la commune est dans l'attente d'une réponse du SITSE avant de se prononcer sur les travaux à effectuer et le délai.

J. SHELDON se demande si la Commune a prévu de prendre des mesures contre le parking sauvage le long de la route Suisse depuis les travaux du chantier de Versoix?

G. DERIAZ : la commune a réagi très rapidement à ce problème et a pris des mesures temporaires avec l'installation de bandeaux. D'autres installations plus solides seront mises en place dans le futur.

C. HILFIKER : dans le cadre du chantier, des places de stationnement supplémentaires sont prévues au niveau de la station de service.

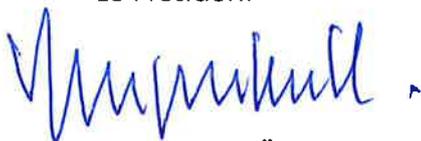
F. KEHRER-BORY demande si les dates des conseils en 2018 pourraient être communiquées assez rapidement ?

Le SYNDIC : les dates seront fixées au plus vite avec le nouveau président et seront communiquées au conseil.

Au nom du Conseil communal, S. MEYLAN remercie Le PRESIDENT sortant pour les 5 dernières années et salue le climat très agréable dans lequel les séances ont toujours eue lieu ainsi que l'engagement et la présence assidue aux séances et réunions.

La parole n'est plus demandée, la Secrétaire procède à la lecture de **l'extrait de PV qui est accepté par 35 oui, 0 avis contraire, 1 abstention**. La séance est levée à 21h30.

Le Président



Yves LUGINBÜHL



La Secrétaire



Gnilane SAGNA